

19 COURTS, 20 ÉQUIPES D'INTERCLUBS, 5 TOURNOIS, 6 PROFESSEURS DIPLÔMÉS,  
UNE ÉCOLE DE TENNIS, 450 JUNIORS EN FORMATION, 1'800 MEMBRES, UN GRAND  
RESTAURANT ET UN LIEU MAGNIFIQUE : LE TENNIS EST NOTRE PASSION !



# Partenaire



# Principal

## Identification du partenaire

- Sur les panneaux aux entrées du club
- Bâche\* sur court 1-2-3 ou 4
- Sur les supports de communication du club (affiches, newsletters, site internet)
- Une pleine page dans la liste des membres
- Dans les vitrines du Club
- Possibilité d'inclure une information dans un mailing du club (max.2x par année)
- Possibilité d'inclure une information dans la newsletter du club (max.2x par année)
- Envoi de newsletters du partenaire directement aux membres (max.4x par année)
- Participation aux activités du Club et présentation de son activité
- Mise à disposition du club afin d'organiser un évènement pour ses clients ou collaborateurs

## Droit du partenaire

- Utilisation du Logo TCSL
- Utilisation de l'appellation officielle de « Partenaire principal du TCSL »
- Exclusivité de métier
- 4 plaquettes de jeux pour la saison en extérieur
- 4 macarons de parking

Valeur. • CHF 20'000.- (contrat pour 3 ans minimum)

\* frais de production à la charge du partenaire

# Partenaire



# Challengers

## Identification du partenaire

- Sur les panneaux aux entrées du club
- Bâche\* sur court Central, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 ou 12
- Sur les supports de communication du club (affiches, newsletters, site internet)
- Une pleine page dans la liste des membres
- Possibilité d'inclure une information dans un mailing du club (max. 1x par année)
- Possibilité d'inclure une information dans la newsletter du club (max. 1x par année)
- Envoi de newsletters du partenaire directement aux membres (max. 2x par année)
- Participation aux activités du Club et présentation de son activité
- Mise à disposition du club afin d'organiser un événement pour ses clients ou collaborateurs

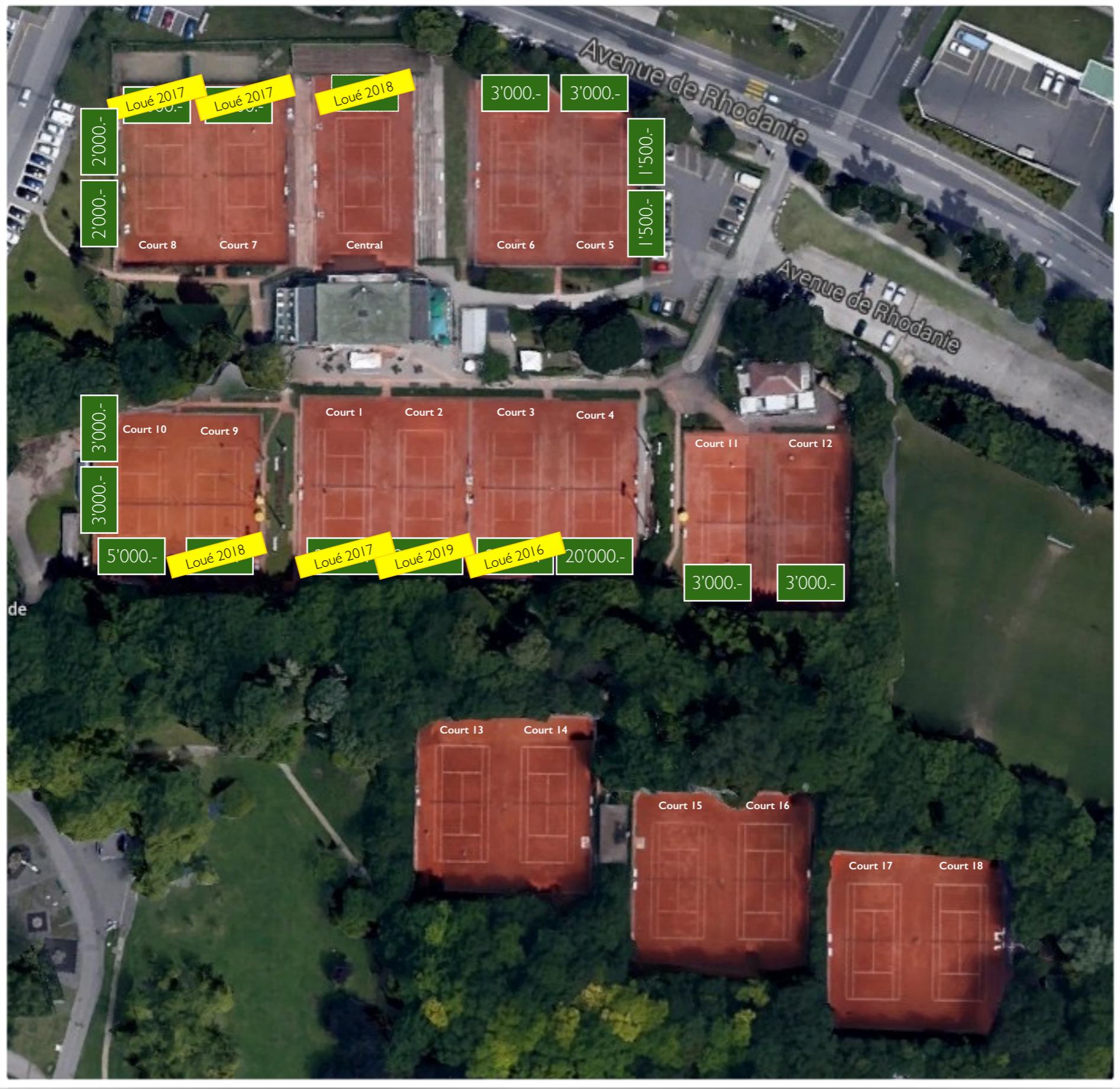
## Droit du partenaire

- Utilisation du Logo TCSL
- Utilisation de l'appellation officielle de « Partenaire Challengers du TCSL »
- Exclusivité de métier
- 1 à 2 plaquettes de jeux pour la saison en extérieur
- 1 à 2 macarons de parking

## Valeur

- De CHF 2'000.- à CHF 8'000.- (contrat pour 3 ans minimum)

\* frais de production à la charge du partenaire



Loué 2017  
 Loué 2017  
 Loué 2018  
 2'000.-  
 2'000.-  
 Court 8  
 Court 7  
 Central  
 Court 6  
 Court 5  
 3'000.-  
 3'000.-  
 1'500.-  
 1'500.-  
 3'000.-  
 Court 10  
 Court 9  
 Court 1  
 Court 2  
 Court 3  
 Court 4  
 Court 11  
 Court 12  
 5'000.-  
 Loué 2018  
 Loué 2017  
 Loué 2019  
 Loué 2016  
 20'000.-  
 3'000.-  
 3'000.-

de

# Partenaire



# Club

## Identification du partenaire

- Sur les panneaux aux entrées du club
- Sur les supports de communication du club (affiches, newsletters, site internet)
- Une pleine page dans la liste des membres
- Possibilité d'inclure une information dans un mailing du club (max. 1x par année)
- Participation aux activités du Club et présentation de son activité

## Droit du partenaire

- Utilisation du Logo TCSL
- Utilisation de l'appellation officielle de « Partenaire du TCSL »

## Valeur

- CHF 1'000.-

# Autres



# Options

Annonce dans la liste annuelle des membres

- Format A5
- Quadrichromie
- Une pleine page CHF 1'000.-
- 1/2 page CHF 500.-

Visibilité sur les filets

- Dimensions max 80cmx80cm
- 4 panneaux par court (frais de production à la charge du partenaire)
- CHF 800.- par court par année





## Contact

- Jean-Marc Moffa, responsable sponsoring : 079.197.69.10 [jean-marc.moffa@bluewin.ch](mailto:jean-marc.moffa@bluewin.ch)
- Bertrand Niklès, Manager : 021.616.38.00 [bnikles@tcstadelausanne.ch](mailto:bnikles@tcstadelausanne.ch)